12e ANNEE. — N° 600 PARAIT LE SAMEDI 1er Août 1896

SISTERON JOURNAL

Politique, Littéraire, Commercial et d'Annonces

ABONNEMENTS
PAYABLES D'AVANCE
Quatre francs par an
ETRANGER, le port en sus

BUREAU à SISTERON, rue de l'Horloge, 12
AUG. TURIN Imprimeur-Gérant
LES MANUSCRITS NON INSÉRÉS NE SERONT PAS RENDUS
On s'abonne dans tous les bureaux de poste

ANNONCES
Judiciaires (la ligne)..... 0,20
Commerciales (la ligne)..... 0,15
Réclames (la ligne)..... 0,30
Pour les grandes annonces et les annonces répétées on traite de gré à gré.

FERRY ET SPULLER

On a inauguré à Saint-Dié un monument consacré à la mémoire de Jules Ferry ; on a enterré, aux frais de l'Etat, Spuller, ancien ministre de l'instruction publique, ancien ministre des affaires étrangères. S'il est un pays où l'on ne croit pas devoir la vérité aux morts, c'est bien la France. Aussi n'est-ce pas dans les différents discours qui ont été prononcés à ces deux cérémonies que les historiens peuvent espérer trouver les éléments d'études sérieuses sur le rôle de ces deux hommes politiques.

On a dans certains journaux écrit sans hésitation que l'impopularité de Jules Ferry s'était transformée en une popularité toujours grandissante. C'est en vérité faire bon marché de la réalité. De son vivant, Jules Ferry a soulevé la haine de ses adversaires ; mort, il n'inspire plus à la masse populaire que de l'indifférence. Ce n'est pas qu'il ne mérite mieux que beaucoup d'autres une statue ; détesté ou vénéré, il eut du moins ce singulier avantage d'être quelqu'un, d'être un caractère ; au milieu d'un marécage parlementaire où l'intelligence, la ténacité, le courage, l'activité laborieuse sont autant de raretés, il émerge comme un homme supérieur.

Dans un autre milieu il eût eu beaucoup plus de peine à forcer l'admiration, voire même l'attention. Son patriotisme est incontestable, son républicanisme est plus douteux. Il serait puéril d'insinuer qu'il songea jamais à favoriser une restauration monarchique ; il s'employa au contraire avec une entière énergie à établir et à consolider la République. Mais la République, telle qu'il la concevait, n'était guère républicaine. Il conserva toujours quelque méfiance sans doute et quelque mépris peut-être de la démocratie. Il avait toutes les qualités désirables pour faire un excellent ministre dans une monarchie ; il était trop autoritaire pour être un bon serviteur d'une République.

A supposer que ses conceptions politiques aient été bonnes — et on peut en douter, car jusqu'ici sa politique coloniale et sa politique anticléricale nous ont valu bien des mécomptes — il eut tout au moins le tort de n'en faire qu'à sa tête. Il avait le parti arrêté de négliger et au besoin de braver l'opinion publique. Plein de crânerie au besoin, il n'hésitait pas à recourir tout d'abord à la dissimulation. Il engageait subrepticement, sournoisement, une politique qu'il était ensuite prêt à défendre avec hardiesse. C'est plus qu'il n'en faut pour expliquer son impopularité.

Spuller, personnage de second plan, fut un brave homme, qui eut pour principal mérite d'être l'ami de Gambetta. Il n'attira vraiment l'attention, que lorsqu'il risqua une évolution politique, qui exigeait quelque prestesse, et où il ne déploya que de la gaucherie. Il voulut lancer « l'esprit nouveau », c'était mécontenter tous ceux qui se refusaient à un acte de contrition ; et cette tardive découverte ne pouvait enthousiasmer ceux qui l'avaient vu le plus décidé à appliquer « l'esprit ancien ». Si « l'esprit nouveau » ne mérite que réprobation, on s'explique mal les éloges hyperboliques qu'on lui a accordés ; si au contraire il doit être grandement approuvé, il est permis de déplorer la lenteur de compréhension de cet homme politique, dont on nous vante la perspicacité et la clairvoyance.

T. G.

Qui Veut des Louis ?

Un détail peu connu concernant la Monnaie.

Sait-on que cet établissement frappe pour le compte des particuliers qui lui en font la demande des monnaies d'or françaises au millésime de l'année courante ?

— N'importe qui peut se donner le luxe de beaux louis d'or ou de pièces de 50 à 100 francs absolument neuves et n'ayant passé par aucune main, à la seule condition de fournir un minimum de 3 kilos d'or affiné, c'est-à-dire ayant au moins 994 grammes pour 1.000 de métal pur.

L'opération est même faite gratuitement, pourvu que l'établissement ait une frappe de monnaie semblables en cours.

Le client fournit son kilo de métal valant au tarif 3.093 fr. 30 et on lui rend un kilo de pièces valant 3.100 fr. en lui percevant 6 fr. 70 pour manutention et adjonction de l'alliage. L'intéressé n'a donc rien dépensé.

Il va de soi qu'on ne pourrait obtenir ni écus ni sous, la frappe de l'argent et du bronze étant limitée par les conventions monétaires de l'Union latine. Mais l'or, étant accepté au pair ou faisant prime dans le monde entier, n'est soumis à aucune restriction.

CHRONIQUE LOCALE
ET RÉGIONALE

SISTERON

—)o(—

Alliance Française. — Les membres du Comité de Sisteron se sont réunis, dimanche, à midi, comme nous l'avions annoncé, en un banquet qui a eu lieu à l'hôtel Lachaud. La salle, ornée de drapeaux, présentait un aspect des plus coquets. Les nombreux convives ont fait honneur à l'excellent menu de notre Vatel Sisteronnais. Inutile de dire qu'on s'est beaucoup amusé et que l'on a bu à l'Alliance et à ses progrès dans l'arrondissement.

Le Comité prépare, dit-on, une tombola qui sera tirée, l'hiver prochain dans une fête, suivie de bal que l'Alliance offrira à ses adhérents. On nous a assuré que de fort jolis lots étaient déjà arrivés et que les organisateurs en attendaient de plus importants encore. Bon courage, messieurs ! puisqu'il s'agit de danser, vous trouverez des amateurs : il n'en manque pas à Sisteron.

—)o(—

Distribution des Prix. — La distribution des prix aux élèves du Collège a eu lieu hier. Nous en reparlerons dans notre prochain numéro.

La distribution des prix aux élèves des écoles communales, filles et garçons, aura lieu demain, dans la cour du collège, à 3 heures du soir.

—)o(—

Ecole de Commerce. — Sur la liste des Lauréats de l'École Supérieure de Commerce de Marseille, nous relevons avec plaisir le nom de M. Félix Turin fils de M. Amédée Turin, ancien négociant à Sisteron. Notre jeune compatriote sort de l'école avec le *diplôme d'honneur*, ce dont nous le félicitons.

FEUILLETON DU "SISTERON-JOURNAL"

3

LA CONFESSION
DE DEUX HONNÊTES GENS

2

— Pas vieux, le père La Violette, à peine plus de soixante ans. Et puis malade, malade si l'on veut. Il ne mangeait presque plus, il était plus triste, plus sombre, depuis la mort de sa femme, qu'il ne l'avait jamais été auparavrnt Et Dieu sait quel vieux loup c'était. Mais enfin, il n'avait aucune maladie précise.

— Dites donc, Madame Coquinol, avez-vous remarqué que, depuis que la mère La Violette est défunte, le vieux n'a pas touché à son violon ?

Tiens, c'est vrai ; je n'y avais pas fait attention.

— On ne l'a plus entendu jouer ni soir ni matin. C'était quelquefois joliment beau ce qu'il jouait, et la nuit surtout, dans le parc, ça vous rendait tout chose. Un jour ça vous donnait envie de tricoter des jambes, et puis le lendemain il vous aurait tiré les larmes du corps.

— Dame, on dit que, à Paris, il a été un grand musicien, et qu'il a gagné gros comme lui d'argent avec sa musique.

— Est-ce Dieu possible. Eh bien, on ne s'en douterait pas, à voir comment le père et la mère La Violette ont vécu depuis quatre ans qu'ils sont ici.

— Tiens, voilà lá bas la mère Rousseau, qui passe. Elle a l'air bien affairée. Est-ce que ce serait lui réellement qui est décédé ? Hé, mère Rousseau ?

La bonne femme ainsi interpellée était une vieille encore verte, qu'à sa mise et à ses allures ont eût reconnu, si peu d'esprit d'observation que l'on ait, pour une de ces tâcheronnes qui font tous les métiers, qui rendent tous les services qu'on leur demande, moyennant salaire : lessivages, course, garde d'enfant, ménages.

Elle trottinait, visiblement affairée, un « cabas » au bras. Et soudain les deux clientes de M. Arthur, et celui-ci lui-même, firent une remarque qui ne les avait pas frappés d'abord. « Elle est sur son « trente-« et-un ». Pour sûr il y a quelque chose « d'extraordinaire. »

— Mère Rousseau, est-ce ne ce serait le père La Violette qui est mort ?

— Hélas ! oui, mes bonnes dames, il vient de trépasser ce matin, tout seul, sans crier gare, sans que j'aie pu aller chercher le médecin. Vous compreuez, je ne pouvais le laisser tout seul pour aller à Soisson. Quand il va venir, tout à l'heure, le docteur, il sera tout attrapé de le trouver mort.

— Alors, vous l'avez laissé sans personne au château, le pauvre homme...

— Oh ! Madame Coquinot, pour qui me prenez-vous ? La Simonne est là qui le veille. Seulement, vous comprenez, comme il n'avait aucun parent, aucun ami, à la mort de sa pauvre défunte, il m'avait fait toutes les recommandations, donné tous les renseignements pour...

— Par exemple ? il avait pensé à sa mort.

— Bien sûr. Il n'était pas causeur, le père La Violette, vous savez, et il ne l'était pas devenu plus depuis que sa pauvre vieille n'était plus là. Mais, sans qu'il me l'ait dit, j'ai bien compris que du jour où il l'a conduite en terre, il s'était dit : « Ce sera bientôt mon tour. »

— Vous croyez ça, mère Rousseau ! Alors il serait mort de chagrin.

— Dame, je ne pourrais vous dire au juste. Mais ça se pourrait bien. J'ai dans l'idée qu'il lui a promis de la suivre tout de suite.

— Oh ! bah ! un vieux Parisien, un musicien — ils ne sont pas si sentimentaux que cela les musiciens. (C'est M. Arthur qui parle.) — Et puis un homme qui a gagné et mangé tant d'argent à Paris, à ce que l'on dit, et qui ici n'en menait pas large, et qui était bien heureux d'avoir trouvé cette place de coq en pâte au château, qui vous laissait toutes les besognes, à vous, mère Rousseau, et à sa bonne vieille femme. Et c'est cette homme-là qui serait mort de chagrin de la mort de sa femme.

— Monsieur Arthur, vous avez peut-être raison. Cependant, moi qui les connais depuis bientôt trois ans, j'ai idée que c'est ça.

— Eh bien. alors, cela aura été vite bâclé, il n'aura pas fait attendre sa vieille.

— Mes bonnes dames, mon bon monsieur, je vous demande pardon, mais il faut que je me sauve. Je n'ai pas fini, allez. Il faut que j'aille à la mairie ..

— Il n'y a donc pas un homme pour s'occuper de l'affaire.

— Mais vous savez bien que le vieux loup ne connaissait personne, n'avait jamais voulu se lier avec personne, pas même le curé ; au marchand de tabac, où il allait tous les jours prendre ses deux sous de tabac à priser, juste les mots qu'il fallait, sans plus ni moins.

— Alors, vous avez tous les renseignements...

— Mais je vous l'ai dit. Tenez, voilà une lettre à mettre à la poste. Voici les billets de faire part que je vais faire imprimer à Soissons, rue des Rats. L'enterrement est seulement pour dans quatre jours.

(A Suivre)

LOUIS DES ILES

© VILLE DE SISTERON

Au Palais. — L'audience correectionnelle du 28 Juillet était passablement chargée. Huit affeires sont venues devant le tribunal, qui a prononcé les condamnations suivantes :

1° Martin, vol de récoltes, Acquitté·

2° Roubeaud Emile, infraction a la loi du 23 septembre 1874, 5 fr d'amendes

Giraud Louis, infraction a la loi du 23 septembre 1874, 5 fr. d'amende.

3° Turcan, coups et blessures, 16 fr. d'amende

4° Esprit, chasse prohibée, 50 fr d'amende.

5° Chabrier, coups et blessures, 3 jours de prison,

6° André Célestin, coups et blessures 4 jours de prison avec application de la loi Bérenger.

7° Branco, vol, 6 jours de prison avec application de la loi Bérenger.

ÉTAT CIVIL

du 24 au 31 Juillet 1896

—)o(—

NAISSANCES

Bouchet, Alexis-Paul-Henri.

Bontoux, Roul-Paul Charles.

MARIAGES

Néant

DÉCÈS

Lamande, Jean-Marie, 81 ans.

Bouchet, Alexis-Paul-Henri, 1 jour.

Clouzot, Emma, 1 an.

Blanc, Barthélemy-Marius-Jean-Jacques, 71 ans.

VOLONNE

« *On nous écrit :*

La session du Conseil général approche. Monsieur Mac-Adaras, mis en demeure d'assister aux Séances ou de démissionner, n'a pas donné signe de vie.

Que vont faire ses électeurs, — dont il se moque avec une désinvolture tout à fait Irlandaise, dans le cas, fort probable, ou il n'assisterait pas à la prochaine séance !

C'est ce que demande un de ses anciens partisans, en vous priant, Monsieur le Directeur, de vouloir bien poses cette question à ses compatriotes du Canton. »

Il y a si longtemps que nous avons politiquement enterré M. Mac-Adarras, que nous avions même oublié qu'il devait représenter, au conseil général, le Canton de Volonne.

Les naifs électeurs qui, malgré les considérants les plus motivés du *Sisteron Journal*, lui ont confié la succession du regretté Paulon, ne peuvent s'en prendre qu'à eux-mêmes de ce qui leur arrive, l'énigmatique Mac, n'a pas dit son dernier mot. Nous savions de source certaine qu'il compte renouveler ses cascades électorales a la prochaine consultation du suffrage universel ; dès lors il n'a aucun intérêt à résilier un mandat qui peut lui ètre d'une certaine utilité pour ses projets futurs.

Mots de la Fin

—o—

— Dites-moi, sergent, demande le capitaine Verplumot, combien avez-vous d'illettrées dans votre compagnie ?

— Oh ! mon capitaine, y en a pas un seul qui manque de lettres. Ils en reçoivent tous de leurs payse, une fois par semaine.

* * *

— Maman, le vicaire n'a-t-il pas dit l'autre jour que les sauvages n'avaient pas d'habits ?

— Oui, ma petite,

— Eh bien, pourquoi papa a-t-il mis un bouton dans le plat, quand on faisait la quête dimanche dernier ?...

* * *

— Mes compliments, mon cher ! il parait que vous êtes dans une jolie situation.

— Et ça n'a pas été sans peine ; en ai-je fait, des visites ! M'ont-ils fait assez courir, mes protecteurs !

— Et votre confrère, vous savez, Machin, qui était si piocheur ?

— Oh ! lui, toujours la même chose, il ne pouvait arriver à rien ; il passait tout nos temps à travailler.

* * *

Champoireau à la noce.

Il cause avec la fiancée :

— Qu'a donc mon mari, monsieur Champoireau ? Il a l'air très ému.

Champoireau discrètement :

— Ne faites pas attention : je sait ce que c'est... Nous nous sommes plusieurs fois grisés ensemble.

Le Paresseux pendant la canicule

—)o(—

Que ferai-je, mon Dieu, par ce soleil brûlant ?...
Resterai-je dans l'eau comme un goujon vulgaire,
Tapi sur les galets, dans le lit du torrent ?...,
Moi !... devenir goujon !.., Cela ne me va guère :
De l'hameçon, je redoute le dard ;
La nasse, le verveux, le panier du poissard,
Ni le chant de la poële à frire
N'ont rien pour moi qui prête à rire.

* * *

Irai-je me blottir dans le fond d'un terrier,
Comme « Jeannot Lapin » ?... Rappelez-vous l'astuce
De « Dame au nez pointu »... Et puis, j'aurais la puce
A l'oreille !... Allons donc !.. Ce projet?... Au panier !..
Voyons un peu ; cette grotte profonde
Doit renfermer une douce fraîcheur :
Peut-être ici, je serais ;... Ah ! malheur !...
Tous les serpents s'y cachent à la ronde !

* * *

Allons dans les grands bois, dormir sur le gazon,
Dans les fleurs embaumées ou sur un lit de mousses :
J'aurai pour musiciens, rossignol et pinson.
Oh ! mais !... j'aurais aussi des fourmis à mes trousses,
Des mouches, des criquets, des chenilles, des taons,
Des guêpres, des frelons et voire des vipères !
Autant vaudrait aller se jeter aux galères !
Fuyons les bois, fuyons ! .. Ce n'est plus le printemps.

* * *

Et cette source, donc, qui jaillit, fraîche et claire,
Du creux de ce rocher, sous des saules touffus ?...,
Cette fois, j'ai trouvé ; ça fera mon affaire...
Ah ! l'eau filtre partout !... J'en reviendrais perclus.
Mais où donc se fourrer, pour respirer à l'aise ?.!,
On étouffe chez soi, ailleurs on n'est pas mieux.
Onde, grotte, terrier, gazon, fontaine, chaise,
Rien ne peut satisfaire un rentier sous les cieux ?...
Et pourtant je vois dans la plaine,
Dans le verger, sur le côteau,
De pauvres paysans, chantant à perdre haleine :
Ont-ils donc du plaisir à suer sang et eau ?...
Et ces ouvriers juchés sur de hautes échelles,
Sifflant de gais refrains, faut-il qu'ils soient contents !..,
Là-bas, ces charbonniers, noircis jusqu'aux prunelles,
Pourquoi jubilent-ils ? .. Ont-ils donc si beau temps ?

* * *

— Sans doute, fainéant ; fustige ta paresse,
Et demande, commo eux, le bonheur au travail,
La nature punit sans pitié la nobleese ;
A l'homme désœuvré, tout sert d'épouvantail.
Si tu n'as pas besoin d'acquérir, pense aux autres :
Soulage le malheur ; fais valoir tes écus ;
Occupe ton esprit ou ton corps. Tu te vautres
Dans une vase ignoble et tu fuis les vertus !

MIMOSA.

RÈVUE FINANCIÈRE

Le bruit court que les Anglais ont essuyé un échec au Mrtebadeland. Quique cette nouvelle n'ait pas été confirmée elle influe sur la tenue générale du maréhé. Le 3 0[0 cote 101. 60, le 3 1[2 0[0 105.55.

Transactions calmes sur les fonds étrangers : Serbe 68.75, Roumain 87.15, Dominicain 205.

Exceilentes nouvelles de l'emprunt Russe dont la souscription a eu lieu hier ; on peut d'ores et déja le considérer comme plusieurs fois souscrit.

Le Crédit Foncier se négocie à 633.

Le Comptoir National d'escompte est tenu à 585.

Cet établissement ouvrira une agence à Calais le 1er août prochain.

La Société Générale se maintient à 510.

Le Crédit Lyonnais finit à 777.

Quelque réalisations raménent l'action du Bec Auer à 1297 ; c'est là un exellent cours d'achat.

La Compagnie des Cables Télégraphiques a créé 45.000 obligations de 500 fr. 4 0[0 conformément à l'autorisation du Minietre des quances. Le produit de ces obligations est destiné à la continuation et à la pose d'un second cable transatlantique de Brest à New-York.

Chemins Français inactifs.

Marché d'Aix

du 17 Juillet 1896.

Bœufs limousins	1	55	a	» »»
— Gris	1	48	à	» 53
— d'Afrique	1	20	à	1 30
Bœufs du pays	»	»»	à	» »»
Moutons du pays	»	»»	à	» »»
— de Barcelonnette	»	»»	à	» »»
— de Gap	»	»»	à	» »»
Moutons Africains rés.	1	58	à	1 62
— arrivage.	1	45	à	1 50
— Monténégro	»	»»	à	» »»
— Espagnols	1	65	à	» »»
— Mètis	»	»»	à	» »»
— Réserve	»	»»	à	» »»

MUSÉE DES FAMILLES, édition populaire illustrée

Sommaire du N° 30. — 22 Juillet 1896.

CINQUIÈME ANNÉE

Envoi franco d'un numéro spécimen sur demande affranhie. — Librairie Ch. Delagrave, 15, rue Soufflot, Paris, et chez tous les libraires. *Abonnements :* **Un an, 6 fr. ; Six mois, 3 fr.**

ÉTUDES

de Me BONTOUX

et de Me BEINET

AVOUÉS

SISTERON (Basses-Alpes)

VENTE

par surenchère

Il sera procédé le DOUZE AOUT mil huit cent quatre-vingt-seize, jour de Mercredi, à neuf heures du matin, à l'audience des criées du Tribunal civil de Sisteron, par devant Monsieur GIRARD, juge du siège, commis à cet effet, à l'adjudication au plus offrant et dernier enchérisseur, des immeubles ci-après dé-ignés, situés sur le territoire de la commune de SISTERON.

PREMIER LOT

Proprieté Arrosable

sise au quartier des Plantiers, en nature de labour, complantée en partie en pépinière et vignes, avec bastidon, portée au cadastre sous le numéro 129 p. de la section D, d'une contenance de seize ares environ, confrontant : du levant, chemin ou rase ; du couchant, Lieutier Joseph ; du midi, chemin ; du nord, une rase.

Mise à prix : deux mille neuf cent dix-sept fr., ci. **2,917 fr.**

DEUXIÈME LOT

PROPRIÉTÉ ARROSABLE

en nature de labour, quartier de Plaine La Beaune, ou Plaine de La Beaume, portée au cadastre sous les numéros 823 et 823 p., section B, d'une contenance de trente-six ares trente centiares environ, confrontant : du levant et du midi, canal dérivé du canal Saint-Tropez ; du couchant, Prosper Maurel ; du nord, canal de Saint-Tropez.

Mise à prix : mille cinquante francs, ci..... **1.050 fr.**

TROISIÈME LOT

PROPRIÉTÉ

quartier du Deffend Martin, en nature de vague et labour, en partie complantée en vignes, portee au cadastre sous les numéros 1537 et 1538 section B, d'une contenance de trente-neuf ares vingt centiares environ, confrontant : du levant et du nord, Charles Françou ; du midi, rase ; du couchant, Jaume.

Mise à prix : douze franc, ci..... **12 fr.**

QUATRIÈME LOT

PROPRIÉTÉ

au quartier du Tivoli ou de la Ville, avec cabane en planches, en nature de labour, complantée de quelques amandiers, portée au cadastre sous le numéro 1125, section G, d'une contenance de vingt-neuf ares vingt-deux centiares environ, confrontant : du levant et du nord, le Génie Militaire ; du couchant, le chemin du fort ; du midi, l'école communale des garçons.

Mise à prix : quatre cent quatre-vingt-dix francs, ci.. **490 fr.**

CINQUIÈME LOT

BOSQUET

quartier de Chapage, porté au cadastre sous le numèro 99 p, section E, cantenant cinquante-et-un ares soixante trois centiares environ, confrontant : du levant, chemin communal ; du couchant, Rolland Théodore ; du midi, Henri Imbert ; du nord, M. Guntz.

Mise à prix : soixante-cinq francs, ci..... **65 fr,**

Ces immeubles dépendent de la succession de ROLLAND-Jean-Baptiste-Sauveur.

La vente a été ordonnée par jugement du tribunal de Sisteron du trois juin mil huit cent quatre-vingt-seize, enregistré, sur la poursuite de la dame Delphine-Valérie AMAYEC, veuve de ROLLAND Jean-Baptiste Sauveur, en sa qualité de mère et tutrice légale des demoiselles Rolland, ayant Me GASSIER pour avoué.

A l'audience du quinze juillet dernier, ces immeubles ont été adjugés savoir :

Le premier lot, au prix de deux mille cinq cents francs, au sieur Joseph Gaubert ; le second lot, au prix de neuf cents francs, au sieur Rogon Louis ; le troisième lot, au prix de dix francs, au sieur Henri Siard ; le quatrième lot, au prix de quatre cent vingt francs, au sieur Latil Louis ; tous propriétaires à Sisteron, ayant pour avoué Me GASSIER ; et le cinquième lot, au prix de cinquante-cinq francs, au sieur Henri Imbert, ayant pour avoué, Me BONTOUX.

Mais suivant acte du greffe des vingt et vingt-deux juillet courant mois enregistrés, ils ont été surenchéris savoir :

Les premier et cinquième lots par le sieur Désiré Galicy, propriétaire à Sisteron, ayant pour avoué Me Beinet, et les autres lots par le sieur Augustin Turcan, banquier à Sisteron, ayant pour avoué Me Bontoux.

Ils seront revendus aux clauses et conditions du cahier des charges déposé au greffe du tribunal et en outre à la charge des frais de la surenchère.

Sisteron, le 29 juillet 1896.

C. BONTOUX. G. BEINET.

Enregistré à Sisteron, le vingt-neuf juillet mil huit cent quatre-vingt-seize, folio 45 case 6.

Reçu un franc quatre-vingt-huit centimes. décimes compris.

Signé : LEFÈVRE·

TRIBUNAL DE COMMERCE de Sisteron

AVIS

Aux Créanciers

Les créanciers de la faillite Granier Amédé, négociant à Sisteron, qui n'ont pas déposé leurs titres de créance au Greffe, accompagnés d'un bordereau sont avertis que la vérification des créances aura lieu, au palais de justice à Sisteron le DIX AOUT à Deux heures du soir, devant M. Audièvre, juge-commissaire et qu'ils ont à déposer leurs titres et de se presenter le dit jour pour la dite vérification.

Pour extrait conforme :

Le Commis-Greffier,

PEIGNON.

ETUDE

DE

Me HEIRIÈS, Notaire

à Sisteron (Basses-Alpes

PURGE

D'Hypothèques Légales

Suivant contrat passé devant Me Heiriès, Notaire à Sisteron, le vingt-cinq Juillet mil huit cent quatre-vingt-seize, enrégistré, M. Pierre Sorzana, menuisier et Madame Madeleine Œuf, Ve Sorzana, couturière, demeurant tous deux à Sisteron, ont vendu à M. Casimir Arnaud, propriétaire, demeurant à Entrepierres :

1° Un labour sis dans la commune d'Entrepierres quartier de la Coulette, contenant dix-huit ares environ, confrontant : Charamat, terres ci-après vendues et l'acquéreur.

2e Un labour sis dans la même commune, même quartier, contenant dix-huit ares environ, confrontant : Charamat, chemin, terre ci-dessus et l'acquéreur.

3e Un labour avec petit bastidon sis dans la même commune, même quartier contenant trente six ares environ, confrontant : Michel, terresci-après vendues et Charamat.

4° Un labour sis dans la même commune même quartier, même contenance, confrontant : Esclangon, Imbard et l'acquéreur.

5° Un labour sis dans la même commune, même quartier même contenance confrontant : chemins, Féraud et l'acqué-

© VILLE DE SISTERON

reur, le tout moyennant le prix de mille francs en sus les charges.

Copie collationnee dudit contrat de vente a été déposee au greffe du Tribunal de Sisteron, le trente Juillet mil huit cent quatre-vingt-seize et l'acte de dépôt dressé par le greffier a été signifié, conformément à la loi, tant à M. le Procureur de la République près le dit Tribunal qu'à Madame Angèle-Marie-Marguerite Borel, femme du vendeur.

Cette insertion a pour but de purger les immeubles vendus de toute hypothèque légale non inscrite.

Pour extrait :
A. HEIRIES·

ÉTUDE
DE
M Auguste BASSAC, Notaire
à Sisteron (Basses-Alpes)

Adjudication Volontaire

Le DIMANCHE trente AOUT mil huit cent quatre vingt seize, à deux heures de l'après-midi à Sisteron, en l'étude et par le ministère de Me *BASSAC*, notaire, il sera procédé à la vente aux enchères publiques et volontaires des immeubles ci-après désignés, appartenant à Mademoiselle Clotilde ALLARD.

Désignation et Mises à Prix

1c Labour, Vigne et Pré

quartier de Sarrebosq, d'une contenance cadastrale de quarante trois ares quatre vingts centiares, touchant Féraud, le Canal, Manosque et Chemin·

Mise à prix : Deux cent francs ci . . . . . 200 fr

2e Terre labourable

quartier de Mardaric, contenant environ vingt huit ares, touchant Messieurs Fabre, Aillaud, Raymond et l'hospice.

Mise à prix: Quatre cents francs : . . . . . 400 fr·

3e Labour arrosable et prè

quartier du plan de la Beaume, contenant environ cinquante et un ares, touchant Arnaud, Fine Marcellin et canal.

Mise à prix : six cents francs ci . . . . . 600 fr.

Pour tous renseignements, s'adresser à Me BASSAC, notaire, dépositaire du cahier des charges.

Étude de Me BASSAC,
Notaire
SISTEROM (Basses-Alpes)

ADJUDICATION VOLONTAIRE

Le *Dimanche seize Aout mil huit cent quatre-vingt-seize*, à deux heures de l'après-midi en l'étude et par le ministère de Me BASSAC, notaire, il sera procédé à la vente aux enchères publiques et volontaires de immeuble ci-après désigné appartenant aux sœurs Tourrès.

Désignation et Mise à Prix

TERRE LABOURABLE

au plan de la Beaume N° 68 de la section B du plan, contenant onze ares quatre-vingt. centiares, confrontant Figuière, Rolland et chemin.

Mises à prix : Denx cent cinquante francs. ci . . . . . 250 fr.

Pour tous renseignements s'adresser à Me BASSAC, notaire, dépositaire du cahier des charges.

ÉTUDE
de Me Auguste BASSAC, notaire
à Sisteron (B.-A.)

VENTE

aux enchères Publiques et Volontaires

Le DIMANCHE 23 AOUT 1896, à deux heures après-midi, au village de la SILVE, dans la Maison d'Ecole, il sera procédé par le ministère de Me BASSAC, notaire à Sisteron, à la vente aux enchères publiques et volontaires des immeubles ci-après désignés, dépendant de la succession de Joseph CORREARD, en son vivant propriétaire aux Meuens.

DÉSIGNATION
et Mises à Prix

PREMIER LOT

Labour arrosable, quartier de Ricave ou de la Prairie, d'une contenance de onze ares quarante centiares, confrontant M. Peix, Sainte-Barbe, le canal et la rivière du Buech.

Mise à prix : sept cents francs ci. . . . . 700 fr.

DEUXIÈME LOT

Bruyère, au quartier de la Plaine, contenant trente-deux ares soixante-dix centiares, confrontant Messieurs Chabas, Montfroid et Bellon.

Mise à prix : Quinze francs, ci. . . . . 15 fr.

TROISIÈME LOT

Labour et vague, au quartier des Couisses, d'une contenance aproximative de deux hectares cinquante ares, confrontant Messieurs Verdier, Chabas et Imbert.

Mise à prix : Onze cents francs ci. . . . . 1100 fr.

QUATRIÈME LOT

Labour avec bâtiment d'habitation au quartier des Mourres, d'une contenance de un hectare quarante-cinq ares cinquante centiares, confrontant Etienne, Bellon et chemin.

Mise à prix : Deux mille quatre cents francs, ci. . . . 2.400 fr.

Pour tous renseignements, s'adresser à Me Auguste BASSAC, notaire dépositaire du cahier des charges. et des titres de propriété.

Chemins de rer de Paris à Lyon et à la Méditérranée

Fête de l'Assomption

A l'occation de la Féte de l'Assomption les billets d'aller et retour délivrés du 13 au 16 Août 1896 seront tous valables jusqu'aux derniers trains de la journée du 18 Aout.

Les billets d'aller et retour de ou pour Paris, Lyon et Marseille, conserveront leur durée normale de validité, lorsqu'elle sera supérieure à celle fixée ci-dessus.

SUPPRESSION D'UNE INFIRMITÉE

LA HERNIE

Il n'est rien de plus incommode qu'un bandage dont le ressort d'acier vous martyrise les reins dans tous vos mouvements. On est gêné pour travailler, pour se baisser, pour se mouvoir; c'est donc rendre un grand service aux personnes blessées que de leur indiquer un moyen tout nouveau de supprimer ces bandages qui les gênent et de se guérir. Il suffit d'écrire à **M. S. Rivière**, ex-membre de Sociétés de médecine au Mans (Sarthe), qui envoie la méthode gratis et cachetée contre un timbre de 15 centimes.

Ne confondez pas

C'est bien à la Teinturerie Française

L. CHABERT
54 Rue Droite Sisteron

Dans le même local occupé précédemment par la maison Audoli.

Que l'on fait le mieux, dans les plus brefs délais et à des prix défiant toute concurence, tout ce qui concerne la teinture et le nettoyage des effets d'homme et de dame.

N. B. — La maison n'a pas de succursale fin de siècle.

Mlle Marie MARTIN
ACCOUCHEUSE *de 1re Classe*
De la Faculté de Montpellier
Lauréate médaillée des Hopitaux de Marseille

A l'honneur d'informer le public qu'elle vient de se fixer à Sisteron.

Traverse de la Place
MAISON GASTINEL

La Revue des Journaux et des Livres

DOUZIÈME ANNÉE

Réduction du Tarif des Abonnements

Nos lecteurs nous consultent souvent sur le choix d'une revue hebdomadaire. Nous ne pouvons faire mieux que de leur indiquer la **Revue des Journaux et des Livres**, qui est de nature à combler tous leur désirs. Cette publication, *unique en son genre*, est la plus *complète*, la plus *curieuse* et la plus *intéressante* de notre époque. Elle produit, en effet, chaque dimanche, ce qui a paru de plus remarquable dans les journaux, les revues et les livres de la semaine : *Articles à sensation, Nouvelles, Contes, Chroniques, Actualités, Questions de modes, Voyages, Curiosités scientifiques, Agriculture, Hygiène et Médecine, Sports, Connaissances utiles, Joyeux devis, Chansons, Nouvelles à la main, Petites notes, Romans*, etc., etc., et fait, dans son *Courrier des Théâtres*, le compte rendu des premières de la semaine, ainsi que des grands concerts du dimanche. Elle contient, en outre, de nombreuses gravures d'actualité : portraits, évènements du jour, etc.

Primes gratuites offertes à chaque abonné.

La **Revue des Journaux et des Livres** offre en *Primes gratuites* à chaque abonné **son portrait** carte-album et, sur l'envoi d'une photographie, un **splendide portrait** peint à l'huile

La **Revue** publie en feuilleton : 1· **Dosia** roman couronné par l'académie française, par madame Henry Gréville, l'auteur si apprécié des *Epreuves de Raïssa*, de la *Princesse Ogorolf*, etc.; 2· **Lise**, étude de mœurs, par Jules Boens ; c'est une étude sur le monde des ouvriers de la houille, un portrait de l'ouvrier dans et hors la mine, encadré dans une jolie idille d'amour.

Répandue dans le monde entier et rédigée par les écrivains les plus célèbres de notre époque, les plus aimés du public, la **Revue des Journaux et des Livres** est dans sa douzième année. Pour répondre au chaleureux accueil de ses nombreux lecteurs *elle réduit considérablement le tarif, de ses abonnements*, afin de se rendre accessible à toutes les bourses.

NOUVEAU TARIF RÉDUIT DES ABONNEMENTS : Trois mois, **3** fr.; six mois, **5** fr.; un an, **8** fr. On s'abonne, sans frais, dans tous les Bureaux de poste ; chez tous les libraires et marchands de journaux.

Le numéro : 10 centimes.

Un beau volume de vingt numéros spécimens, broché avec une jolie couverture tirée en deux couleurs, est envoyé, *franco*, contre **2** fr. **75** pour les départements et **3** fr. pour la Corse et l'Algérie.

La collection des onze premières années de la **Revue des Journaux** contient plus de quatre mille Nouvelles littéraires et Contes variés, signés des plus grands écrivains ; chaque volume est illustré de nombreuses gravures. Elle contient, en outre, des Romans complets d'*Alphonse Daudet*, d'*Henri Rochefort*, d'*Octave Feuillet*, de *Ludovic Halévy*, d'*Hector Malot*, de *Guy de Maupassant*, de *Paul Bourget*, d'*Émile Zola*, etc. La collection est composée de onze magnifiques volumes de 825 pages, contenant la matière de plus de cent volumes, vendus en librairie 3 fr. 50, solidement reliés en toile rouge, avec titres dorés. Chaque volume : 14 francs.

Les dix premières années, **100 fr.** *franco en France ; pour l'Etranger, le port en plus.*

Adresser les lettres et mandats à M. G. NOBLET, administrateur, 13, rue Cujas, Paris.

LIBRAIRIE - PAPETERIE
ASTIER FILS
A SISTERON, *Place de l'Horloge*

M. ASTIER Fils a l'honneur de prévenir le public qu'il vient de recevoir une Bibliothèque de Volumes pour la location.

Par suite d'une combinaison, les volumes lus seront constamment renouvelés. Les lecteurs trouveront ainsi, un choix d'ouvrages toujours nouveau : *Romans, Actualités, Voyages, etc.*

La location ou l'abonnement sont fixés à un prix très minime.

Dépôt de lettres mobiles pour Écriteaux instantanés.

Les photographes et amateurs trouveront également chez M. Astier, des plaques, papiers, cartons et produits divers pour la Photographie. (Tarif de fabrique).

Tous les Dimanches au Café Clergue
GLACES et SORBETS

Savon des Princes du Congo

Le plus parfumé des savons de toilette.

3 Grands-Prix, 20 Médailles d'Or.

RÉGÉNÉRATEUR UNIVERSEL DES CHEVEUX,
de Madame
S·A·ALLEN

Le plus efficace pour rendre aux cheveux gris ou blanchis, la couleur et la beauté naturelles.

Il fortifie et embellit la chevelure.

Chez les Coiffeurs et Parfumeurs.
Fabrique : 26 Rue Etienne Marcel, Paris.

Se trouve à Sisteron chez M. H. REBATTU, Mercerie-Parfumerie rue Porte de Provence.

UN MONSIEUR offre gratuitement de faire connaître à tous ceux qui sont atteints d'une maladie de peau, dartres, eczémas boutons, démangeaisons, bronchites chroniques, maladies de la poitrine et de l'estomac, de rhumatismes, un moyen infaillible de se guérir promptement ainsi qu'il l'a été radicalement lui-même après avoir souffert et essayé en vain tous les remèdes préconisés Cette offre, dont on appréciera le but humanitaire, est la conséquence d'un vœu.

Ecrire par lettre ou carte postale à *M. Vincent*, 8, place Victor Hugo, à Grenoble, qui répondra gratis et franco par courrier et enverra les indications demandées.

A céder de suite
CAFÉ très bien situé
S'adresser au Bureau du Journal.

LESSIVE PHÉNIX

ne se vend qu'en paquets de
1, 5 & 10 KILOGR.
500 & 250 GRAMMES
portant la Signature **J. PICOT**

Tout produit en sacs toile ou en vrac, c'est-à-dire non en paquets signés J. PICOT, *n'est pas* de la
LESSIVE PHÉNIX

Mlle CARLE
ACCOUCHEUSE DE 1re CLASSE

a l'honneur d'informer le public qu'elle vient de se fixer à Sisteron rue Droite, (*habitation des précédentes accoucheuses*).

Elle fera tout son possible pour contenter les personnes qui voudront bien l'honorer de leur confiance.

RUE DROITE

LOUIS FIDÈLE
Route de Noyers — Sisteron

Bois de Construction et de Menuiserie, Briques, Plâtres, Ciment, Chaux, Tuiles et Malons.

Fournitures Générales pour Maçonnerie

HUILE D'OLIVE SUPÉRIEURE
GARANTIE PURE
AUGUSTE BASTIDE
Propriétaire
à MANOSQUE (Basses-Alpes)

LA KABILINE
Véritable Teinture des Ménages
LA KABILINE
Pour rendre neufs ses Vêtements
LA KABILINE
Adoptée par les Personnes économes
LA KABILINE
Vendue dans le monde entier
ESSAYEZ-EN!
Le Paquet : **40** Centimes

Le gérant : Aug. TURIN·

© VILLE DE SISTERON

OUI OUI

LA VICTORIEUSE

EST LE MEILLEUR DES PRODUITS POUR

TEINDRE SOI-MÊME

En toutes Nuances — Essayez-là

PAQUET Pr 10 LITRES

40 c.

SOCIÉTÉ GÉNÉRALE ARTIGE, AUBENAS (Ardèche)

Pharmaciens, Droguistes, Epiciers, Merciers, Quincailliers

OUI OUI

PILULES

BEECHAM

Contre les maladies du **foie**, de l'**estomac** ou des **nerfs**. La première dose soulage en quelques heures sans interrompre ses occupations. Laxatives et dépuratives, elles débarrassent le corps des *glaires*, des *humeurs* et des *déchets* que l'alimentation y a accumulés et qui sont la source de la plupart de nos maux. Les **Pilules Beecham** *purifient le sang* et en *régularisent* le cours. A ce dernier titre, elles se recommandent particulièrement à l'usage des dames. Ce sont là des effets reconnus par des milliers d'attestations. Employées dans les Hôpitaux d'Angleterre, leur vente annuelle dépasse cinq millions de boîtes.

Préparées par THOMAS BEECHAM, à St-Helens (Angleterre)

Prix : 2 fr. et 4 fr. 50 avec une instruction détaillée

SEULS REPRÉSENTANTS POUR LA **France** ET SES **Colonies** :

Phie Anglaise des Champs-Elysées, 62, Aven. des Champs-Elysées

et Pharmacie **HOGG**, 2, Rue Castiglione, PARIS

Détail dans toutes les Pharmacies

Gazette des Chasseurs

Directeur : EMILE BLIN

à FOURCHES (Calvados)

ABONNEMENTS :

France, 3 francs par An ; Etranger, 4 francs

COLLABORATEURS : Tous les abonnés.

LA FAMILLE LA FAMILLE LA FAMILLE LA FAM

PAIX. JOIE. ELEGANCE. BEAUX-ARTS

LA FAMILLE

500,000 Lecteurs

JOURNAL HEBDOMADAIRE ILLUSTRÉ

15 centimes le numéro. — 8 francs par an

16 SUPPLÉMENTS GRATUITS DE MUSIQUE & DE MODE

PATRONS GRATUITS

(un par mois)

CHRONIQUES, ROMANS

Actualités, Gravures d'art, Musique, etc.

COLLABORATEURS CÉLÈBRES

GRAVURES INÉDITES

MODES : Mme Aline VERNON

Numéro spécimen sur demande

PARIS. — 7, RUE CADET, 7. — PARIS

BANQUE RUSSE

pour le **Commerce étranger**, fondée en 1871, au capital entièrement versé de 20 *Millions de roubles* (environ 58 *Millions de Francs*). Cette Banque est représentée à **St-Pétersbourg, Moscou, Londres, Paris**. L'Agence de **Paris** est située *31, Rue du Quatre-Septembre.*

AVIS

M. CLÉMENT Noël a l'honneur d'informer le public qu'il vient d'ouvrir une nouvelle chapellerie aux Quatre-Coins, ancienne maison veuve PELLEGRIN.

Par les moyens de fabrication dont il dispose, **M. CLEMENT** assure ses clients qu'ils trouveront, dans ce nouvel établissement, tous les articles de chapellerie *d'une réelle supériorité à des prix indiscutables de*

BON MARCHÉ

Aux Quatre-Coins, ancienne

MAISON Vve PELLEGRIN

A la Renommée

DE LA BONNE

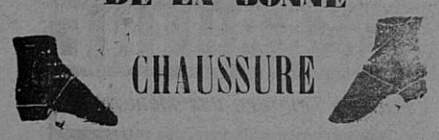

CHAUSSURE

Confectionnée et sur commande

SPECIALITE

Pour 1re Communion, Mariage et Chasse.

SOLIDITÉ — ÉLÉGANCE

BRUN Aphe

Rue de Leuze (Valaye)

SISTERON (Basses-Alpes)

Prix très modérés

VINS EN GROS ET AU DÉTAIL

Garantis pur Raisin

Depuis 30 francs et au dessus

E. SARLIN

Rue Saunerie, SISTERON.

GRATIS PORTRAITS

AU CRAYON-FUSAIN

Pour vulgariser nos magnifiques portraits au **crayon-fusain** dans votre localité, nous vous faisons l'offre suivante : Si dans le délai d'un mois de cette date du journal, vous nous envoyez une photographie de vous-même ou tout autre membre de votre famille, vivant ou décédé, nous vous ferons un agrandissement fini au crayon-fusain d'une valeur de **100 francs ABSOLUMENT GRATIS**, pourvu que vous nous promettiez de montrer ledit portrait à vos amis en leur recommandant notre maison. — Ecrivez votre nom et votre adresse très lisiblement au dos de votre photographie et envoyez-la à M. **TANQUEREY**, Directeur de la Société **Artistique de Portraits**, en son hôtel particulier, **rue Saint-Pétersbourg, 9, Paris**; elle vous sera retournée intacte avec le grand portrait (Maison fondée en 1840).

Avis aux Mères de Famille

FARINE LACTÉE NESTLÉ

est le **MEILLEUR ALIMENT** pour les enfants en bas-âge.
est l'**ALIMENT** le plus **COMPLET** n'exigeant que de l'eau pour sa préparation.
est l'**ALIMENT** le plus **SÛR** pour faciliter le sevrage.
est le **SEUL ALIMENT** recommandé par tous les médecins.

Exiger le nom NESTLÉ sur toutes les boîtes. GROS. **A. CHRISTEN**, 16, Rue Parc-Royal, PARIS

SE TROUVE DANS TOUTES LES PHARMACIES ET GRANDES MAISONS D'ÉPICERIE

CHOCOLATS D'AIGUEBELLE

Fabriqués par les PÈRES TRAPPISTES

Se vend chez les principaux négociants

La Nouvelle Revue

18, Boulevard Montmartre, Paris.

Directrice : Madame **Juliette ADAM**

PARAIT LE 1er ET LE 15 DE CHAQUE MOIS

PRIX DE l'abonnement	12 mois	6 mois	3 mois
Paris et Seine	50f	26f	14f
Départements	56	29	15
Etranger...	62	32	17

On s'abonne **sans frais** : dans les *Bureaux de poste*, les agences du *Crédit Lyonnais* et celles de la *Société générale* de France et de l'Etranger.

Guerre à l'Anémie!

FER GAFFARD

(Poudre de Fer sucré soluble)

LE ROI DES FERRUGINEUX

Le plus pur, le plus soluble, le plus agréable, le plus actif et le meilleur marché. — PRIX : **2f 50** le Flacon

DÉPÔT : **PHARMACIE CENTRALE du NORD, 132 et 134** Rue Lafayette, Paris, ET TOUTES PHARMACIES

Dépôt à Sisteron, chez M. LAUGIER Pharmacien.

FABRIQUE

DE

Pâtes Alimentaires

LOUIS AUDEMAR

Rue Saunerie

SISTERON (B.-A.)

MANUFACTURE DE PLATRES - ALBATRES & CIMENTS

Des Hautes et Basses-Alpes

O. MOREAU Architecte & E. TRIDON Ingénieur-Constructeur

Direction : 17, rue du Louvre, PARIS

Exploitation à SERRES (Hautes-Alpes)

Ciment prompt.
Ciment Portland naturel.
Ciment Portland artificiel.

Chaux grasse de Serres,
Chaux hydraulique de Sigottier.
id. de Montclus.

Plâtre à engrais
Plâtre ordinaire pour construction.
Plâtres blancs pour plâtrerie fine.
Plâtres pour moulages.

Sulfate de chaux cru.

Sulfate de strontiane.
Blancs impalpables pour *Fabriques, Papeterie, etc.*

Tous nos produits livrés franco en Gare de *SERRES*

SOCTE ANONYME DE LA Cie DISTILLIE

E. CUSENIER Fils Aîné & Cie

CAPITAL SOCIAL 10.000.000 FRS.

LA PLUS GRANDE DISTILLERIE DU MONDE

15 USINES ET Cies FRANCE, ETRANGER

MARQUE V.H.O. — FINE CHAMPE DE LA COURONNE

PEACH BRANDY — PRUNELLE — KUMMEL — MERISETTE — PEPPERMINT — LA MAZARINE — EXTRA SEC CURAÇAO — QUINQUINA CUSENIER — LE SEUL VRAI

LIQUEURS A BASE DE FINE CHAMPAGNE.

CUSENIER

APÉRITIFS SUPÉRIEURS HYGIÉNIQUES

ABSINTHE BLANCHE — VERMOUTH QUINQUINA — TONIQUE BITTER — AMER CUSENIER — ABSINTHE HYGIÉNIQUE

PARIS. 226 Boulevd Voltaire 226. PARIS

VELOCIPÈDES PEUGEOT

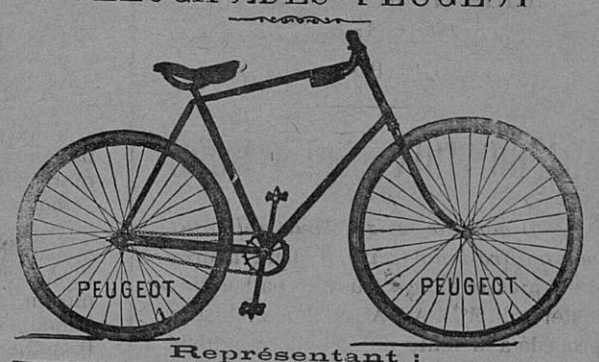

Représentant :

HENRI MARTEL

COUTELIER

A SISTERON

Réparations et transformations de Bicyclettes. — NICKELAGE

MERCERIE BONNETERIE

HENRI REBATTU

SISTERON (Basses-Alpes)

GRAND CHOIX DE

COURONNES MORTUAIRES

PERLES et MÉTAL

ARTICLES FUNÉRAIRES

en tous genres

PRIX MODÉRÉS

CONFISERIE — PATISSERIE

Ancienne Maison Chrestian

Fondée en 1790

FRANÇOIS MEYNIER

SUCCESSEUR

Rue Mercerie — SISTERON

Confitures et Fruits confits d'Apt

Spécialité de Nougat des Alpes

ARTICLES POUR REVENDEURS

Le Gérant,

Vu pour la légalisation de la signature ci-contre

Le Maire

© VILLE DE SISTERON